

Nous sommes là pour vous aider



Demande d'allocation supplémentaire d'invalidité

Cette notice a été réalisée
pour vous aider à compléter
votre demande et votre
déclaration de ressources.

► **Pour nous contacter :**

Vous désirez des informations complémentaires,

Vous souhaitez nous rencontrer,

► **appelez-nous au 01 41 58 45 45**

► **connectez-vous sur le site www.cavimac.fr**

► Informations pratiques

► Vous trouverez dans ce dossier ce dont vous avez besoin pour faire votre demande d'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)

- une demande d'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) à compléter
- des précisions concernant les conditions d'attribution de votre allocation, les modalités de votre déclaration de ressources et du paiement de votre allocation,
- les justificatifs à joindre,
- comment nous contacter

► Vous ouvrez droit l'allocation supplémentaire d'invalidité auprès de la Cavimac aux conditions suivantes :

- ne pas avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite (entre 60 et 62 ans selon votre date de naissance). Toutefois si vous poursuivez une activité professionnelle au-delà, cet âge limite est repoussé au maximum entre 65 et 67 ans selon votre année de naissance.
- être atteint(e) d'une invalidité qui réduit d'au moins 2/3 la capacité de travail ou de gain,
- être titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une pension de veuf (ou veuve),
- résider en France ou dans un département d'outre-mer
- avoir des ressources inférieures à un plafond :
À titre indicatif, en 2019, ce plafond est fixé à :
 - 8 679,01 € par an pour une personne seule,
 - 15 201,92 € par an pour un couple (marié, concubin, partenaire Pacs).

► Votre déclaration de ressources

- Si vous vivez seul(e) : vous devez déclarer vos ressources perçues en France et/ou à l'étranger.
- Si vous vivez en couple (suite à mariage, pacs, ou concubinage) : vous devez déclarer vos ressources et celles de votre conjoint(e), partenaire de Pacs, concubin(e) perçues en France et/ou à l'étranger.

Vous devez nous faire connaître les ressources dont votre ménage dispose mois par mois, **pour les 3 derniers mois précédant votre demande.**

Par exemple, si vous déposez votre demande en avril 2019, vous devez indiquer les ressources de votre ménage des mois de janvier, février et mars 2019.

En règle générale, vos ressources seront examinées pour les 3 mois que vous déclarez. Toutefois, si cet examen aboutit au rejet de votre demande, nous apprécierons vos ressources sur une période de 12 mois.

Les informations ci-dessous vous sont données pour vous aider à compléter les pages 2, 3 et 4 de votre demande.

La numérotation renvoie aux différentes rubriques selon la nature de vos ressources.

Sont à déclarer les :

- 1 **les salaires et gains assimilés (tels que commissions, rémunérations, vacations, gratifications)**
- 2 **les revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale**
- 3 **les indemnités versées par la caisse d'assurance maladie**
- 4 **les indemnités versées par Pôle emploi**
- 5 et 6 **les pensions, retraites, rentes, tous régimes de base et complémentaires, personnelles et de réversion (y compris la majoration de pension de réversion)**

Vous devez déclarer pour vous et/ou votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e), les prestations dont vous êtes titulaire(s) ou avez fait la demande auprès :

- du régime général de sécurité sociale ;
- des régimes de retraite de non salariés (artisans, commerçants, industriels, professions libérales) ;
- du régime de retraite agricole (salariés et exploitants) ;
- des régimes spéciaux de retraite (fonction publique, agents des collectivités, etc.) ;
- des régimes étrangers même si la prestation qui vous est due ne vous est pas versée ;
- des organisations internationales ;

ainsi que les pensions d'invalidité, les rentes d'accident du travail, les pensions de veuves de guerre, etc.

Pour les demandes encore à l'étude, inscrivez « en cours » dans la colonne « montant ».

- 7 **les allocations diverses** : l'allocation spéciale vieillesse, l'allocation amiante, le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation aux adultes handicapés (AAH), etc.
- 8 **les autres revenus** tels que : les prestations compensatoires suite à un divorce, rentes viagères obtenues à titre personnelle issues d'un contrat d'assurance vie ou d'une vente en viager, revenus de la mise en gérance d'un commerce ou d'un fonds artisanal, avantages en nature (si ces avantages en nature vous sont versés sous la forme d'une indemnité compensatrice, précisez son montant), etc.
Ne déclarez pas les loyers que vous percevez : ils seront estimés forfaitairement à partir de vos biens immobiliers. Il en est de même des revenus des biens mobiliers.
- 9 et 11 **les biens immobiliers** : ce sont notamment **les maisons, appartements, immeubles et terrains** (y compris ceux mis en location) dont vous et/ou votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e), êtes propriétaire(s) ou avez l'usufruit ou avez fait donation, à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments d'exploitation agricole.
 - Si les biens sont indivis, en copropriété, en nue-propriété ou en usufruit, indiquez la valeur totale du bien, votre part et/ou celle de votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e).
 - Si vous et/ou votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e) êtes commerçant(es) ou artisan(es) ou exploitant(es) agricole(s) en activité ou si le commerce/l'entreprise est en gérance, précisez la valeur du fonds et, le cas échéant, la valeur des murs.
- 10 et 11 **les biens mobiliers** : dont vous et/ou votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e), êtes propriétaire(s) ou avez l'usufruit ou avez fait donation. Ce sont principalement des placements d'argent, d'actions ou d'avoirs tels que les Sicav, bons du trésor, assurance vie (valeur de rachat), titres, actions, obligations, indemnités de départ attribuées à certains artisans, commerçants et exploitants agricoles, le capital non réinvesti de la vente d'un bien, etc.

► **Nous fixerons la date de départ de votre allocation :**

→ à la même date que votre retraite si vous déposez cette demande en même temps que votre demande de retraite ou avant la fin des 3 mois civils qui suivent la date de départ portée sur la notification d'attribution de votre retraite personnelle ;

→ au 1^{er} jour du mois qui suit la date de réception de votre demande d'allocation dans les autres cas.

Cette date ne peut être antérieure à la date de départ du dernier des avantages de vieillesse auxquels vous et, le cas échéant, votre conjoint, partenaire de pacs ou concubin(e), pouvez prétendre.

► **Nous vous paierons votre allocation en même temps que votre retraite.**

Son montant sera fonction de vos ressources.

Vous êtes tenu de nous signaler tout changement de résidence ou toute modification de vos ressources ou de votre situation familiale.

► **Sachez que l'allocation supplémentaire d'invalidité ne peut vous être servie que jusqu'à vos 60 ans.**

C'est pourquoi nous vous invitons à formuler une demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées 3 mois avant votre 60^{ème} anniversaire.

Important : l'allocation supplémentaire d'invalidité est une prestation non contributive, c'est-à-dire sans rapport avec les cotisations versées par l'assuré à son régime de retraite. Il s'agit d'une aide.

À ce titre, nous récupérons les sommes payées sur la partie des successions dépassant **39 000 €**. C'est pourquoi, nous demanderons en garantie **l'inscription d'une hypothèque** si la valeur de vos biens immobiliers excède ce montant au moment de l'attribution de votre allocation.

► **Justificatifs à joindre**

Vous devez présenter l'original ou fournir une photocopie lisible de :

► **votre dernier avis d'impôt sur le revenu et, si vous vivez en concubinage, une photocopie du dernier avis d'impôt de votre concubin(e) ou le cas échéant, de votre partenaire de pacs en cas de déclaration de revenus séparée ;**

► **2 justificatifs prouvant que vous résidez en France (métropole ou département d'outre-mer) tels que :** quittances de loyer, factures d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, attestation du maire, etc.

Sachez que nous serons amenés à contrôler régulièrement la réalité de votre résidence en France ;

► **votre titre de séjour** et/ou celui de votre conjoint(e), si vous résidez en France et si vous ou votre conjoint(e) êtes de nationalité étrangère sauf si vous êtes ressortissant(s) de l'Union européenne*, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse.

**Liste des pays de l'Union européenne*

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

► **Aides diverses**

• Vous pouvez bénéficier d'une **complémentaire santé**, sous certaines conditions. À titre indicatif :

- en Métropole vos ressources ne doivent pas dépasser, en 2019, 1007 € par mois pour une personne seule, et 1510 € pour un foyer de deux personnes.

Depuis le 1er janvier 2014, l'aide est fixée à 200 € par an pour une personne âgée de 16 à 49 ans, 350 € pour une personne âgée de 50 à 59 ans, 550 € à partir de 60 ans.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du service Maladie - pôle Relations extérieures ou sur www.cavimac.fr.

► **Pour nous contacter :**

Vous désirez des informations complémentaires,

Vous souhaitez nous rencontrer,

► **appelez-nous au 01 41 58 45 45**

► **connectez-vous sur le site www.cavimac.fr**

Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

► **Vous-même**

Madame ☐

Monsieur ☐

Votre nom de famille (de naissance) :

Votre nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu – Exemple : nom du ou de la conjointe) :

Vos prénoms (soulignez votre prénom courant) :

Votre date de naissance : **Votre nationalité** :

Commune de naissance : **Département** : **Pays** :
(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Téléphone **ou** (pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité)

Votre adresse :

Code postal : **Commune** : **Pays** :

Votre adresse mèl :

Votre n° de sécurité sociale :

► **Votre situation de famille**

Célibataire ☐

Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ En concubinage ☐

Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Veuf(ve) ☐

Depuis le

Depuis le

► **Votre conjoint(e) ou partenaire de pacs ou concubin(e)**

Son nom de famille (de naissance) :

Son nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu – Exemple : nom du ou de la conjointe) :

Ses prénoms (soulignez le prénom courant) :

Sa date de naissance : **Sa nationalité** :

Commune de naissance : **Département** : **Pays** :
(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Son n° de sécurité sociale :

Partie réservée à votre caisse de retraite

1^{re} intervention le demande délivrée le réception le

Avant de compléter votre déclaration, lisez attentivement les informations dans la notice.

► **Vos revenus perçus en France et/ou dans un autre pays pour les 3 derniers mois précédant votre demande** (y compris ceux versés par une organisation internationale).

Inscrivez, ci-dessous, le montant brut de vos ressources.

Mois de	Mois de	Mois de
---------	---------	---------

Précisez les 3 derniers mois concernés :

1	Salaires et/ou gains assimilés	€	€	€
---	--------------------------------	---	---	---

2	Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale	€	€	€
---	--	---	---	---

3	Indemnités versées par votre caisse d'assurance maladie	€	€	€
---	---	---	---	---

4	Allocations chômage, préretraite	€	€	€
---	----------------------------------	---	---	---

5	Pensions, retraites, rentes personnelles* et de réversion* (y compris la majoration de pension de réversion) Indiquez les noms et adresses des organismes, vos références et la date d'attribution.	€	€	€
---	--	---	---	---

.....
.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

.....
.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

6	Retraites complémentaires personnelles* et de réversion* Indiquez les noms et adresses des organismes, vos références et la date d'attribution.	€	€	€
---	--	---	---	---

.....
.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

.....
.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

7	Allocations* Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes, vos références.	€	€	€
---	--	---	---	---

.....
.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

.....
.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

8	Autres revenus (rentes viagères, avantages en nature, pension alimentaire, revenu de la mise en gérance d'un commerce) précisez :	€	€	€
---	--	---	---	---

.....
.....
.....

..... € € €

..... € € €

..... € € €

* dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande.

► **Les revenus perçus par votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e), en France et/ou dans un autre pays, pour les 3 derniers mois précédant votre demande.**
(y compris ceux versés par une organisation internationale).

Inscrivez, ci-dessous, le montant brut de vos ressources.

Mois de	Mois de	Mois de
---------	---------	---------

Précisez les 3 derniers mois concernés :

1 Salaires et/ou gains assimilés € € €

2 Revenus professionnels non salariaux **retenus par l'administration fiscale** € € €

3 Indemnités versées par sa caisse d'assurance maladie € € €

4 Allocations chômage, préretraite € € €

5 Pensions, retraites, rentes personnelles* et de réversion* (y compris la majoration de pension de réversion)
Indiquez les noms et adresses des organismes, ses références et la date d'attribution.

..... € € €

..... € € €

..... € € €

6 Retraites complémentaires personnelles* et de réversion*
Indiquez les noms et adresses des organismes, ses références et la date d'attribution.

..... € € €

..... € € €

..... € € €

7 Allocations*
Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes, ses références.

..... € € €

..... € € €

8 Autres revenus (rentes viagères, avantages en nature, pension alimentaire, revenu de la mise en gérance d'un commerce)
précisez :

..... € € €

* dont votre conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e) est titulaire ou a fait la demande.

Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

Vos biens et, si vous vivez en couple, les biens de votre conjoint(e) ou partenaire de pacs ou concubin(e) en France et/ou dans un autre pays.

Avez-vous et/ou votre conjoint(e), partenaire de pacs, concubin(e), des biens mobiliers et/ou immobiliers en France et/ou dans un autre pays ? Oui ☐ → **complétez ci-après.** Non ☐ → **passez directement au point 11.**

9 Biens immobiliers : maisons, appartements, terrains, commerces, etc.

Précisez s'il y a lieu indivis, nue-propriété ou usufruit.

Précisez la nature du bien déclaré :

Adresse de chaque bien déclaré

Valeur actuelle

personnel

.....
| | | | |

..... €

commun au ménage

.....
| | | | |

..... €

de votre conjoint(e), partenaire de pacs, concubin(e)

.....
| | | | |

..... €

Habitez-vous la maison dont vous et/ou votre conjoint(e), partenaire de pacs, concubin(e) êtes propriétaire(s) ?

Oui ☐ Non ☐

En louez-vous une partie ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, valeur actuelle de la partie louée €

10 Biens mobiliers : titres, actions, obligations, capitaux d'assurance vie/décès, etc.

Précisez la nature du bien déclaré :

Valeur actuelle

personnel

..... €

commun au ménage

..... €

de votre conjoint(e), partenaire de pacs, concubin(e)

..... €

11 Biens immobiliers ou mobiliers dont il a été fait donation depuis moins de 10 ans (à l'exclusion de votre habitation principale)

Qui est le donateur ? vous-même ☐ votre conjoint(e), partenaire de pacs, concubin(e) ☐ vous et votre conjoint(e) ☐

Maison, appartement, terrain, etc. (précisez la nature du bien)

Adresse du bien déclaré

Valeur actuelle

.....
| | | | |

.....
| | | | |

..... €

Date de l'acte de donation | | | | |

Lien de parenté avec le bénéficiaire de la donation

Titres, actions, obligations (précisez la nature du bien)

..... €

Date de l'acte de donation | | | | |

Lien de parenté avec le bénéficiaire de la donation

J'atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

Je m'engage :

- à vous faire connaître toute modification de mes ressources et de celles de mon(ma) conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e) ainsi que tout changement familial et de résidence,
- à faciliter toute enquête.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude des déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L.114-19 à L.114-21 du code de la sécurité sociale.

Fait à Le | | | | |

IMPORTANT : Les sommes payées au titre de l'allocation supplémentaire d'invalidité sont récupérées sur la succession de l'allocataire lorsque l'actif net de celle-ci est au moins égal à 39 000 € ; en garantie, nous demandons l'inscription d'une hypothèque.

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1, 313-2, 313-3, 433-19, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal).

En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement ou non de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L. 114-17 du code de la sécurité sociale.

Signature du demandeur :

Signature du(de la) conjoint(e), partenaire de pacs ou concubin(e) :

Vous venez de remplir votre demande.

N'oubliez pas de joindre les justificatifs demandés en page IV de la notice.